

RE202

Connaître les exigences de la RE2020 et savoir porter un regard critique sur un RSEE

FORMACODE : 22694

OBJECTIFS

Connaître la Réglementation Environnementale RE2020 et ses évolutions dans le temps.

Savoir lire et porter un regard critique sur le Récapitulatif Standardisé d'étude Energétique et Environnementale RSEE :

- Volet énergie : isolation thermique, confort d'été, consommations énergétiques, énergies renouvelables, production d'électricité, exigences de moyen.
- Volet carbone : contributeurs énergie, composants, et chantier.

TYPE DU PUBLIC

Maitrise d'œuvre, Maitrise d'ouvrage, Entrepreneurs du bâtiment.

PRÉREQUIS

Connaissances générales dans le domaine du bâtiment, y compris en thermique.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Exposé, illustrations, échanges, cas pratique.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Outil de visio si classe virtuelle.
- > **Moyens humains**
Formateur expert du domaine.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis est réalisée en fin de formation sous la forme d'un questionnaire à choix multiple QCM. Chaque participant se voit remettre une attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette animation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Contexte de la RE2020**
Contexte et objectifs • Champ et date d'application
- > **Aspects énergie de la RE2020**
Indicateurs réglementaires et évolutions par rapport à la RT2012 • Exigences de moyen et évolutions par rapport à la RT2012 • Principes de calcul des indicateurs énergie : Bbio, Cep, Cep,nr, DH • Points sensibles du calcul et liens avec le RSEE
- > **Aspects Carbone de la RE2020**
Indicateurs réglementaires : Ic construction, Ic énergie • Principe du calcul ACV • Présentation de la base INIES
- > **Lecture et vérification de la partie carbone du RSEE, lien avec l'attestation RE2020 à l'achèvement des travaux**
- > **Cas particuliers : petites surfaces, constructions temporaires, bâtiment ou partie de bâtiment livré sans équipement de chauffage**
- > **Retour d'expérience sur les impacts de la RE2020 sur les projets de construction à partir d'exemples de réalisation**

MODALITÉS

Durée : 2 jours (soit 14 heures).

Prix : nous consulter.